

# **Règlement du Grand Jeu gratuit et sans obligation d'achat « Grand Quiz Castomania »**

## **Article 1 :**

La société CASTORAMA France, SAS dont le siège social est basé à C.S. 50101 Templemars, 59637 Wattignies Cedex - RCS Lille B 451 678 973, organise le « Grand Quiz Castomania », gratuit et sans obligation d'achat du 16 octobre au 4 novembre 2019 inclus exclusivement sur le site internet castorama.fr.

## **Article 2 :**

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des personnes morales et du personnel de la société CASTORAMA, et de toute personne ayant collaboré à la conception et/ou à la réalisation du jeu.

## **Article 3 :**

Pour participer au Grand Quiz Castomania, le client doit simplement remplir le formulaire d'inscription en saisissant les informations demandées sur le site internet castorama.fr.

Il à la possibilité, s'il le souhaite, de saisir un « code multiplicateur de chances » qu'il peut obtenir en magasin auprès de l'accueil ou en caisse sur simple demande. Ce « code multiplicateur de chances » lui permettra d'être inscrit 2 fois au grand tirage au sort final.

1 participation par jour et par personne sera acceptée du 16 octobre au 4 novembre 2019 inclus. Les participants sont automatiquement inscrits pour le tirage au sort final qui aura lieu le 12 novembre 2019.

## **Article 4 :**

Pour toute la durée du jeu 18 000€ de cartes cadeaux seront à gagner et seront attribués sur le principe de l'instant gagnant. Pour le tirage au sort final qui aura lieu le 12 novembre 2019, 1 carte cadeaux d'une valeur de 2000€ sera à gagner.

## **Article 5 :**

Durant la période du jeu, le site castorama.fr sera doté en cartes cadeaux de la manière suivante :

- 160 cartes cadeaux\* d'une valeur unitaire de 10€
- 120 cartes cadeaux\* d'une valeur unitaire de 20€
- 40 cartes cadeaux\* d'une valeur unitaire de 50€
- 40 cartes cadeaux\* d'une valeur unitaire de 100€
- 40 cartes cadeaux\* d'une valeur unitaire de 200€
- 1 carte cadeau\* d'une valeur de 2000€ pour le tirage au sort final

Le client recevra sa carte cadeau dématérialisée par email et pourra l'utiliser en magasin ou sur le site internet castorama.fr du 16 octobre 2019 au 16 janvier 2020 inclus.

\* Les Cartes Cadeaux Castorama sont valables exclusivement dans les magasins Castorama de France et sur castorama.fr. Carte cadeau valable du 16 octobre 2019 au 16 janvier 2020 inclus. Utilisable en une ou plusieurs fois dans la limite de sa valeur. Ne peut donner lieu à un remboursement même partiel, ni être porté au crédit d'un compte bancaire ou d'une carte bancaire ; elle ne peut ni être échangée, ni remplacée en cas de perte, de vol ou de dépassement de la date de fin de validité ; elle ne peut pas faire l'objet d'un escompte. Elle ne peut faire l'objet d'aucune opposition à son utilisation. Une Carte Cadeau Castorama ne peut être achetée avec des bons d'achats Castorama, ni avec une autre carte cadeau ni avec une carte Castorama provisoire. Les Cartes Cadeaux ne peuvent être acceptées pour tout achat supérieur à 3000€.

## **Article 6 :**

En aucun cas les lots ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces, ni sous aucune autre forme quelle qu'elle soit.

**Article 7 :**

Le gagnant du tirage au sort final sera informé par téléphone ou email selon les coordonnées saisies le 12 novembre 2019.

**Article 8 :**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

**Article 9 :**

Le présent règlement de l'opération a été déposé en l'étude SAS WATERLOT ET ASSOCIES, Huissiers de Justice associés 36 rue de l'Hôpital Militaire à LILLE (59800). Ce règlement est disponible à l'accueil des magasins Castorama et sur [www.castorama.fr](http://www.castorama.fr). Il peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à cette adresse : Castorama France, Marketing local, C.S. 50101 Templemars – 59637 Wattignies Cedex ou directement chez notre huissier SAS WATERLOT ET ASSOCIES, Huissiers de Justice associés 36 rue de l'Hôpital Militaire à LILLE (59800). Timbre de la demande de règlement remboursé sur simple demande écrite conjointe au tarif lent en vigueur (obligatoirement accompagnée du nom, prénom et adresse du participant, de l'intitulé du jeu-concours, et en joignant un Relevé d'Identité Bancaire (ou RIP, ou RICE).

**Article 10 :**

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par la Société Organisatrice et ses sous-traitants aux fins de gestion du Jeu. La Société Organisatrice est susceptible, sous réserve du consentement expresse du Participant, d'exploiter lesdites données afin de communiquer des informations sur les produits et services, offres promotionnelles, nouveautés, événements et demander l'avis du participant via des questionnaires.

Le Client dispose d'un droit d'accès à ses données à caractère personnel, de rectification, d'effacement, d'opposition et de suppression des données qui seraient inadaptées, incomplètes, équivoques ou obsolètes. Ce droit peut être exercé en contactant CASTORAMA à l'adresse [dad@castorama.fr](mailto:dad@castorama.fr) ou par courrier : Castorama France Service Client C.S 50101 Templemars - 59637 Wattignies Cedex.

**Article 11 :**

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, interrompre ou annuler ce jeu si elle estime que les circonstances l'exigent, notamment en cas de force majeure, et sans que la moindre indemnité ne puisse lui être réclamée.

**Article 12 :**

Le présent jeu est soumis à la loi française. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du TGI de Lille, sauf compétence d'ordre public.